

sacrifier la vie pour un petit bonheur ou pour une santé probable.

Et quand on vient nous dire que nous n'avons rien compris, je crois qu'il y en a à la Chambre qui ne veulent pas comprendre, qui ne veulent pas être logiques, non seulement sur le point législatif, mais au point de vue raisonnement. Je crois que tout le monde admettra cela.

On a même dit à la Chambre que si telle femme—et l'on a donné des exemples—avait été avortée, elle ne serait pas morte. On a peut-être raison. Mais moi, d'autre part, j'ai l'expérience, dans ma vie, que si l'on n'avait pas avorté telle femme, qui est ma proche parente, elle ne serait pas morte. Mais, encore là, je ne blâme pas ceux qui l'ont fait. Les médecins ont agi selon leur conscience.

● (4.00 p.m.)

Mais tout cela pour vous dire que c'est relatif. Je veux cesser de prendre ces exemples concrets influencés par l'amour paternel, par l'amour maternel ou l'amour fraternel. C'est normal. Mais cessons toutes ces comparaisons parce que nous n'en finirions plus. Nous avons des exemples où si l'on avait laissé faire la nature, celle-ci aurait accompli son travail merveilleusement bien. Mais on a forcé la nature, on a été contre la nature, et on a provoqué la mort.

Je crois qu'il y a encore le grand médecin, comme disait un vieux médecin de mon village. Le grand médecin, c'est encore la bonne nature.

Cessons d'être contre la nature, dans ce Parlement. Depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, je ne vois que des lois contre la nature. Allons-nous enfin agir comme des hommes et cesser de renverser l'ordre naturel?

Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser que nous devons rester dans le domaine qui doit être discuté, dans le domaine des équations, et non dans celui des impressions. Discutons de la question des deux vies ou de deux santé, mais ne discutons pas sur une vie et une santé probable. Cela ne se discute pas.

Et nous disons tout simplement, lorsqu'il s'agit de la santé probable d'une personne, que ce terme ne doit pas exister dans la loi sur l'avortement, qui est un meurtre, qui est le meurtre d'un innocent ou le meurtre d'une autre personne mais que nous devons juger entre deux vies, c'est bien! Lequel? Le moyen terme entre deux vies? Il n'y a pas de moyen terme entre la vie et la santé probable. Et c'est sur ce point que je veux attirer l'attention de la Chambre. C'est plus grave que ne le croient les députés ministériels, et même s'ils jouent le jeu politique, il faut cesser, il faut se débarrasser, parce que nous sommes au point culminant de la question. Et je sou-

[M. Gauthier.]

haite que le peuple leur donne la monnaie de leur pièce.

Monsieur l'Orateur, sans être médecin, sans être avocat, on est un père de famille, on est humain et on a un raisonnement; on est capable de juger, voyons! Allons-nous tous passer pour des imbéciles, parce que nous ne sommes ni médecin ni avocat?

Monsieur l'Orateur, je pense que le monde, comme on le disait dans une lettre que j'ai reçue hier, avec ce secteur de professionnels, n'irait pas loin souvent.

Encore une fois, j'exhorte tous les députés à bien étudier cet amendement et à y penser sérieusement; ce n'est pas de la rigolade. Il faut penser à la vie de la mère à 100 p. 100. Nous sommes pour la protéger à 100 p. 100, mais de là à dire que, probablement, il faut aussi protéger la santé probable de la mère, la femme enceinte, alors qu'on ne peut même pas définir le mot santé, je n'en suis pas. Le mot «santé» aide sa santé dans ses relations sociales, sa santé vis-à-vis ses mouvements sportifs ou ses associations sociales. On ne l'a pas défini.

C'est pour cette raison, je crois, que certains groupes de médecins—et ça, je l'avoue—useront avec restriction de cette loi. Mais pensons aux autres qui peuvent se servir de la loi à des fins pécuniaires. Et nous allons en trouver. Nous en trouverons dans tous les autres pays, car le monde est le monde partout.

Et si l'Angleterre, aujourd'hui, cherche à adopter des lois visant à restreindre l'avortement, c'est qu'il y a 20 ans, elle a commis des erreurs, et nous sommes en train de plonger tête première dans ces mêmes erreurs que les vieux pays ont commises, et auxquelles ils cherchent, par tous les moyens, à apporter un remède.

Il me semble, sans tout citer les autres pays, qu'il est bon, souvent, d'étudier l'exemple des autres pays, et d'essayer d'éviter leurs erreurs—parce que l'histoire, c'est un peu fait pour cela—d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs et essayer de faire mieux que ces autres pays.

Je demande bien sincèrement, franchement, à tous les députés qui ont une conscience, qui ont de l'humanité, et qui veulent surtout le bien de la race canadienne, de songer à la vie de la mère canadienne.

Comme le disait hier le député de Montmorency (M. Laflamme), on s'en va vers l'avortement sur demande, et ce sera là l'erreur du pays comme cela a été l'erreur de l'Angleterre et celle des autres pays qui ont commencé par une petite loi insignifiante. Ils se voient pris dans un marasme, puis ils se demandent comment en sortir.

Je crois que le meilleur moyen de s'en sortir, c'est de ne pas y entrer, et j'accorde toute